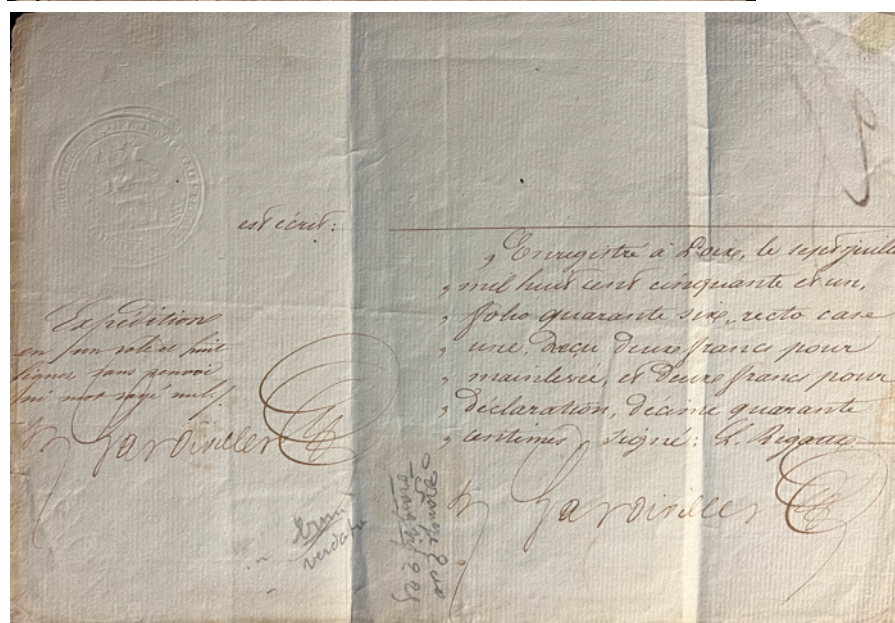


Les Cérés II^{ème} République – 1849-50



Ce n'est que 9 ans après le Royaume-Uni que la France a émis ses premiers timbres postaux. Officiellement dits « République », l'appellation Cérés a aussi été largement utilisée par les philatélistes pour les désigner. Deux séries ont vu le jour entre 1849 et 1852 qui proposent 6 valeurs faciales distinctes. La première série émise à partir de janvier 1849 comprend les trois valeurs faciales suivantes : 20 centimes noir, 40 centimes orange¹ et 1 franc rouge. La seconde série émise en 1850 : le 25 centimes bleu, puis le 15 centimes vert et le 10 centimes bistre.

Le courrier qui est présenté ici est un acte d'enregistrement (voir la marque de l'acte en filigrane) envoyé à la mi-août 1851 de la Somme (aujourd'hui département n°80 mais alors n°76) vers le bureau des hypothèques à Beauvais dans l'Oise (aujourd'hui département n° 60 mais alors n°58 : ces numéros se retrouvent sur les cachets ronds à date). Le courrier porte deux timbres : 10 c (couleur bistre-brun) et 40 c (couleur orange vif). Les timbres sont annulés au moyen de beaux cachets à grille losange, en usage de 1849 à 1876.



Collection G.M.RIOS

¹ Dans certains catalogues le 40 c est plutôt rattaché à la seconde série...